



CEB

COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport sur la durabilité 2025



Rapport sur la durabilité 2025

À propos de la CEB

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une banque multilatérale de développement dotée d'un mandat exclusivement social par ses 43 États membres. La CEB finance des projets d'investissements et fournit une assistance technique dans les secteurs sociaux, notamment l'éducation, la santé et le logement abordable, en mettant l'accent sur les besoins des personnes vulnérables, ainsi que sur les dimensions sociales du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Les emprunteurs sont des gouvernements, des autorités locales et régionales, des banques publiques et privées, des organisations à but non lucratif et autres. La CEB, qui bénéficie d'une notation triple A, se finance sur les marchés internationaux de capitaux. En outre, la CEB reçoit des fonds de donateurs en complément de ses activités.









La CEB a été créée en 1956, en tant que fonds de rétablissement, par huit des 15 États membres qui composaient alors le Conseil de l'Europe. La CEB est la plus ancienne banque multilatérale de développement d'Europe ; elle est juridiquement et financièrement indépendante du Conseil de l'Europe.

Pour en savoir plus sur la CEB, consultez le site coebank.org/fr/about

Table des matières

Faits marquants en 2025	4
Introduction	5
Gérer la durabilité	7
Faits marquants en 2025	7
Gouvernance	8
Politiques et mise en œuvre	8
Engagement et partenariats	9
Investir dans le développement social	11
Faits marquants en 2025	11
Projets approuvés en 2025	12
Projets achevés en 2025	13
Financement de projets sociaux en faveur des plus vulnérables	14
Pratiques de passation de marchés durables pour les projets financés par la CEB	16
Financer des projets sociaux aux retombées positives pour le climat	16
Financement sur les marchés et trésorerie	18
Intégrer la durabilité dans le fonctionnement interne	20
Faits marquants en 2025	20
Ressources humaines	21
Empreinte environnementale de la CEB	23
Passations de marchés écologiques et socialement responsables pour les opérations internes	25
Reporting sur la durabilité à la CEB	26
À propos du Rapport sur la durabilité	26
Index GRI 2025	26

Faits marquants en 2025

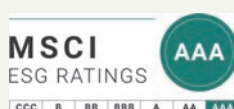
	244 agents permanents, 34 nationalités
	56% des agents permanents et 42% des cadres sont des femmes
	€4,5 milliards de prêts approuvés pour 54 projets dans 26 pays
	Chacun des 54 projets de prêt approuvés a été mis en correspondance avec les ODD pertinents
	€594 millions , soit 13% des prêts approuvés, en faveur de l'action pour le climat
	€152 millions de prêts garantis grâce aux ressources de fonds fiduciaires et €40 millions de dons approuvés
	€2,6 milliards d'obligations d'inclusion sociale émises dans quatre devises
	661 000 bénéficiaires directs et 26,2 millions de bénéficiaires indirects des projets achevés

- 36 projets financés ont été menés à bien, mobilisant près de 16 milliards d'euros d'investissements dans 20 États membres.
- La Banque applique systématiquement un "prisme de vulnérabilité" à tous les nouveaux projets, en utilisant une méthodologie de notation rigoureuse pour évaluer et combler les lacunes en matière de conditions de vie, d'équité et d'inclusion. Cette approche garantit que les projets sont conçus pour optimiser les bénéfices sociaux et toucher les personnes les plus démunies.
- Depuis son adhésion à la CEB en 2023, l'Ukraine a reçu 553 millions d'euros de prêts destinés à la santé, au logement social et à la microfinance, ainsi que des dons d'urgence et une assistance technique.
- Un projet de mise à jour de la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux, qui sera soumis pour approbation en 2026, a fait l'objet d'une consultation publique afin de recueillir l'avis des parties prenantes.
- La Banque a procédé à une nouvelle évaluation des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, et a mené une enquête sur la diversité sur le lieu de travail auprès de son personnel.

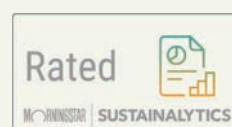
Fin 2025, la CEB faisait l'objet des **évaluations de notation ESG** "non sollicitées" suivantes :



"Prime" : 1er décile des meilleures performances
Juillet 2023



"Leader" : note AAA
Juillet 2025*



"Risque ESG négligeable" : rang 5/91
parmi les banques de développement
Janvier 2026

* L'utilisation par la CEB de données provenant de MSCI ESG Research LLC ou de ses filiales ("MSCI") et l'utilisation de logos, marques commerciales, marques de service ou noms d'indices appartenant à MSCI dans le présent document ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de la CEB par MSCI. Les services et données fournis par MSCI appartiennent à cette dernière ou à ses fournisseurs d'informations et sont fournis "tels quels", sans garantie aucune. Les noms et logos de MSCI sont des marques commerciales ou des marques de service de MSCI.

Introduction

La durabilité est essentielle à la manière dont la CEB s'acquitte de son mandat social pour exercer un impact positif pérenne sur les personnes, en particulier les plus vulnérables, la société et la planète. La durabilité est présente dans toutes les activités de la Banque, de ses financements à son fonctionnement interne, et s'appuie sur un cadre opérationnel complet et intégré. L'engagement de la CEB en faveur du développement durable se traduit par le respect de solides critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au niveau de l'organisation, des mesures rigoureuses de prévention des risques environnementaux et sociaux à celui des projets qu'elle finance, une approche centrée sur les personnes pour lutter contre le changement climatique et la contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier à un ensemble de dix Objectifs de développement durable (ODD) clés qui sont étroitement alignés sur le mandat social de la CEB.

Malgré certains défis mondiaux pour l'ESG en 2025, la Banque demeure attachée à la durabilité, qui est au cœur de son Cadre Stratégique 2023-2027. Ce rapport décrit comment la CEB s'efforce de mettre à profit sa solidité financière à des fins sociales, confirmant ainsi son rôle de partenaire de confiance pour les pays membres et les parties prenantes, et de leader dans la promotion du développement social en Europe.

La gestion de la durabilité à la CEB, décrite dans la première section, repose sur une gouvernance solide, avec des responsabilités partagées et bien définies, ainsi que sur un contrôle indépendant régulièrement mis à jour pour garantir la redevabilité, la mesurabilité et la recherche d'amélioration des performances. Par exemple, la Banque a finalisé une nouvelle Politique d'évaluation et renforcé son cadre de responsabilité avec une procédure dédiée au traitement des plaintes liées à la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux.

“ La durabilité est au cœur du mandat de la CEB, qui consiste à renforcer la cohésion sociale en Europe. La Banque poursuit sans relâche son engagement à consolider les dimensions environnementale et sociale de ses opérations. Ces deux piliers complémentaires sont essentiels non seulement pour assurer la crédibilité et la responsabilité de la Banque, mais aussi pour favoriser une croissance inclusive et garantir une transition juste et résiliente.”

Carlo Monticelli
Gouverneur de la CEB



La CEB a également démontré son rôle de leader en présidant le Groupe des dirigeants des banques multilatérales de développement (BMD), encourageant une action conjointe en matière d'infrastructures sociales, de financement transparent et de résilience climatique. À travers sa participation active à la COP30, au G20 et à d'autres forums mondiaux, la Banque a souligné l'importance systémique de l'investissement social pour l'emploi, le bien-être et l'environnement.

La pratique de la CEB suit, comme le montre la deuxième section "Investir dans le développement social". Grâce à l'application systématique du *prisme de vulnérabilité* de la CEB, pleinement mis en œuvre en 2025, la Banque a mis davantage l'accent sur les dimensions d'équité et d'inclusion de l'investissement social, notamment en ce qui concerne les résultats pour les groupes défavorisés et vulnérables. En plus de veiller à ce que toutes les opérations nouvellement approuvées en 2025 soient pleinement conformes aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, la Banque a systématiquement examiné tous les projets afin d'identifier les avantages connexes d'une "transition juste". En outre, la CEB a consolidé son rôle de leader parmi les banques multilatérales de développement sur les marchés des obligations sociales, avec un niveau record d'émission de ses obligations d'inclusion sociale (SIB), qui sont sa marque de fabrique.

La durabilité est également intégrée au lieu de travail de la Banque (voir la section sur le fonctionnement interne). En 2025, la CEB a continué à promouvoir l'égalité des genres, la diversité et le bien-être du personnel. Elle a également renforcé ses pratiques de passation de marchés durables et socialement responsables, et a mis à jour sa Déclaration environnementale, s'engageant à réduire progressivement son empreinte environnementale et climatique.

En tant qu'institution transparente et responsable, la CEB adhère à un cadre très complet de reporting en matière de durabilité, dont le présent rapport est un élément central, et se prépare actuellement à s'aligner sur les exigences de reporting de l'*International Sustainability Standards Board* (ISSB – voir la dernière section "Reporting sur la durabilité").

Gérer la durabilité

La gestion de la durabilité exige des responsabilités claires à tous les niveaux d'une institution, comprenant l'élaboration et la mise en œuvre des principales stratégies et politiques, la définition de la matérialité, le respect des normes de reporting et de diffusion d'informations, l'engagement avec les parties prenantes et la garantie de la redevabilité par le biais du contrôle de la conformité et d'une évaluation indépendante.



Faits marquants en 2025

- En présidant le Groupe des dirigeants des BMD, la CEB a favorisé le dialogue stratégique et l'action conjointe sur des questions mondiales, régionales et locales allant de l'inclusion sociale à la finance durable.
- La CEB a publié une nouvelle Politique d'évaluation, une procédure de traitement des plaintes, et a soumis à la consultation des parties prenantes un projet de Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux (qui sera publié en 2026).

Gouvernance

La CEB est une institution multilatérale organisée, administrée et supervisée par le **Conseil de direction**, qui définit les orientations générales de l'activité de la Banque ; le **Conseil d'administration**, qui exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil de direction ; le **Gouverneur** (assisté des Vice-Gouverneurs), qui est le représentant légal de la Banque, dirige ses opérations et est responsable de son personnel sous la supervision générale du Conseil d'administration ; et le **Comité de surveillance**, qui est chargé de vérifier l'exactitude des comptes annuels après leur examen par un auditeur externe (voir le Rapport annuel, section Gouvernance).

Au niveau de l'administration, les Directions de la Banque veillent à ce que la durabilité soit intégrée aux activités quotidiennes. À compter de janvier 2026, un **nouveau Groupe de travail sur la durabilité** (SWG) réunira les directeurs de Risque & Contrôle, Préparation & Suivi techniques, et Prêts & Développement social, ainsi que le Chef de l'unité Responsabilité d'Entreprise & Reporting ESG, afin de superviser les questions de durabilité au sein de la Banque, en mettant l'accent sur le reporting concernant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de la CEB. Le SWG traitera également toutes les autres questions précédemment traitées par le Groupe de travail et le Comité directeur sur l'alignement sur l'Accord de Paris, qui ont atteint la plupart de leurs objectifs.

L'unité Responsabilité d'Entreprise & Reporting ESG supervise la durabilité de l'organisation, les notations ESG et le reporting. La coordination entre directions de la CEB est assurée par le **Réseau des correspondants ESG**.

La mission du Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité (BDCC ou Bureau de la Conformité) est de protéger la Banque contre les risques financiers et non financiers liés à sa réputation, conformément à la Politique d'intégrité et de conformité de la CEB. Cette politique garantit l'intégrité des opérations de la Banque, renforçant ainsi la mission sociale de la CEB.

Politiques et mise en œuvre

La durabilité est au cœur du Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB, comme en témoignent ses trois grandes lignes d'action : investir dans les personnes et renforcer le capital humain ; promouvoir des cadres de vie inclusifs et résilients ; et soutenir l'emploi et l'inclusion économique et financière. L'égalité des genres, l'action pour le climat et la transformation numérique constituent des thèmes transversaux. L'intégration de la durabilité dans les opérations et les activités quotidiennes de la Banque représente une autre priorité.

Diligence raisonnable en matière de durabilité appliquée aux projets financés par la CEB

La CEB intègre systématiquement les considérations environnementales et sociales dans ses processus de prêt. Depuis 2016, la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux (ESSP) définit les principaux principes, procédures et normes applicables aux opérations financées par la CEB. Ce cadre est renforcé par deux normes supplémentaires de prévention des risques sociaux et environnementaux énoncées dans le Manuel pour la préparation et la mise en œuvre des projets de la CEB, ainsi que par la liste d'exclusion figurant dans la Politique de prêt et de financement de projets.

Le respect des normes environnementales et sociales de la Banque est une condition préalable à l'accès au financement de la CEB. Le processus de "*due diligence*" (diligence raisonnable) de la CEB évalue les risques environnementaux et sociaux et leurs impacts, ainsi que les mesures d'atténuation, afin de s'assurer que les projets sont conçus et mis en œuvre conformément à l'ESSP. En outre, tous les projets font l'objet d'une évaluation afin de vérifier leur conformité avec les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris. Les projets non conformes ne peuvent pas être financés, ce qui garantit que les projets financés respectent des normes sociales et environnementales rigoureuses, tout en optimisant les résultats positifs, notamment pour les groupes vulnérables.

La Banque procède actuellement à la mise à jour de l'ESSP et de ses normes. Le projet de politique a été soumis à une consultation publique en décembre 2025, ce qui reflète l'engagement de la CEB en faveur de la

transparence et de l'implication du public. L'objectif était de recueillir l'avis des parties prenantes sur la version proposée, en prêtant une attention particulière à l'adéquation et à l'applicabilité de la politique pour le traitement des risques et impacts environnementaux et sociaux des projets. À l'issue de cette consultation, la nouvelle politique devrait être soumise pour approbation en 2026.

Nouvelle procédure de traitement des plaintes

En 2025, la Banque a élaboré et finalisé la "Procédure de responsabilisation et de traitement des plaintes" associée à l'ESSP. Cette procédure renforce l'engagement de la CEB en faveur de la transparence et de la redevabilité, ainsi que le rôle du Bureau de la Conformité dans la réception, l'évaluation et l'examen, le cas échéant, des plaintes, avec la formulation de recommandations. Elle permettra également d'améliorer l'accessibilité, la clarté et l'indépendance du traitement des plaintes liées aux garanties environnementales et sociales des projets financés par la CEB. En outre, cette procédure favorise l'apprentissage et l'amélioration continus dans l'ensemble des opérations, en faisant en sorte que les commentaires des parties prenantes contribuent à une mise en œuvre plus efficace de l'ESSP et au respect des principes directeurs de la Banque en matière d'intégrité, de responsabilité et de confiance dans toutes ses activités.

Nouvelle Politique d'évaluation

L'évaluation est une activité essentielle pour les banques multilatérales de développement, car elle leur permet de mesurer la performance et les résultats de leurs interventions. C'est pourquoi les BMD ont adopté des normes de bonnes pratiques internationalement reconnues pour leurs systèmes d'évaluation, en distinguant clairement deux modalités ayant des objectifs spécifiques et complémentaires : un processus d'auto-évaluation sous la responsabilité de la direction opérationnelle, et une fonction d'évaluation indépendante, assurée, dans le cas de la CEB, par son Bureau de l'évaluation indépendante. Les politiques d'évaluation clarifient et officialisent les rôles et responsabilités en matière d'évaluation au niveau institutionnel, en soulignant celui joué à un double titre par les fonctions d'évaluation indépendantes des BMD en matière de redevabilité et d'apprentissage.

En janvier 2025, la Politique d'évaluation de la CEB a été approuvée par son Conseil d'administration. Cette nouvelle politique établit le cadre d'évaluation des activités de la CEB, en accordant une attention particulière à la fonction d'évaluation indépendante de la Banque et en tenant compte des spécificités de sa structure institutionnelle et opérationnelle.

Indicateurs clés de performance (ICP) de la CEB

Depuis 2023, le cadre de résultats institutionnels de la CEB suit à la fois la performance opérationnelle (liée au financement de projets) à travers douze indicateurs clés de performance, et la performance organisationnelle (liée au fonctionnement interne) grâce à cinq ICP. Cinq des dix-sept ICP sont spécifiquement axés sur les critères ESG (pour la liste complète, voir le Rapport sur la durabilité 2023 de la CEB). La CEB rend régulièrement compte de ces indicateurs au Conseil de direction et au Conseil d'administration.

Engagement et partenariats

La CEB soutient pleinement la croissance inclusive, la cohésion sociale et la résilience climatique en Europe et au-delà. En 2025, l'engagement de la CEB auprès de ses pairs s'est caractérisé par des partenariats dynamiques, un leadership éclairé et des discussions sur le soutien pratique aux villes et aux populations vulnérables.

En 2025, la CEB a assuré la présidence tournante du **Groupe des dirigeants des banques multilatérales de développement**, un forum réunissant les dirigeants des principales BMD pour favoriser le dialogue stratégique et l'action conjointe afin d'avoir un impact plus important et d'accélérer les progrès en matière de développement durable. En tant que BMD à vocation exclusivement sociale, la CEB a mis les questions sociales à l'ordre du jour des BMD, ce qui a abouti à la publication conjointe *Social Infrastructure in Focus: The Role of Multilateral Development Banks*, qui souligne le rôle moteur des BMD dans la promotion des investissements destinés aux infrastructures sociales à l'échelle mondiale.

Depuis janvier 2025, la CEB a le statut d'observateur au sein de la [Taskforce on Inequality and Social-related Financial Disclosures](#) (TISFD), une initiative mondiale lancée en 2024 afin d'élaborer un cadre de reporting harmonisé pour une communication efficace sur les impacts sociaux, les droits de l'homme et le capital humain. L'objectif est d'aider les organisations et les parties prenantes à mieux comprendre l'impact social et à communiquer à ce propos.

En juin, en vertu de son soutien depuis dix ans aux principes de l'ICMA (*International Capital Market Association*) et de son leadership reconnu sur le marché des obligations sociales, la CEB a été élue au **Comité exécutif de l'ICMA** (ExCom), qui établit la norme mondiale pour les marchés obligataires durables et fournit des orientations aux émetteurs, aux investisseurs et aux souscripteurs. L'ExCom supervise les Principes applicables aux obligations vertes (GBP), les Principes applicables aux obligations sociales (SBP), les Lignes directrices applicables aux obligations durables (SBG) et les Principes applicables aux obligations liées au développement durable (SLBP).

Le 15 septembre, consciente que les villes sont à la fois des sources d'opportunités et des lieux d'inégalités persistantes, la CEB s'est associée à l'**OCDE** pour co-organiser l'atelier "[Inclusive Growth: How Cities Can Support People with a Migrant Background](#)". Cet événement a réuni des villes européennes, des ONG, des organisations de migrants et des institutions financières afin d'aborder les défis et les opportunités liés à l'inclusion des migrants en milieu urbain.

En octobre, la CEB a rejoint la **communauté de pratique Just Transition Finance Lab**, co-organisée par le [Grantham Research Institute de la LSE](#). Cette initiative vise à faire progresser les objectifs environnementaux et climatiques au sein du système financier mondial grâce à une approche centrée sur les personnes. La grande expertise de la Banque en matière d'obligations d'inclusion sociale lui permet de contribuer à l'élaboration de principes qui aident à la fois à évaluer la transition juste dans les projets et à développer des normes de marché pour les obligations labellisées.

En novembre, lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (**COP30**) au Brésil, la CEB s'est jointe à d'autres BMD pour [appeler à accélérer l'action en matière de résilience et de mise en œuvre](#), en mettant l'accent sur le volet social de l'action climatique. Le plaidoyer des dirigeants de la Banque en faveur d'une transition climatique centrée sur les personnes a été mis en avant par des initiatives conjointes et des événements de haut niveau, notamment avec le Conseil de l'Europe sur les aspects liés aux droits de l'homme, ainsi que par des collaborations avec la Banque nordique d'investissement et la GIZ.

En décembre 2025, la CEB a accueilli un séminaire de haut niveau intitulé "[A decade of the Paris Agreement](#)", organisé en collaboration avec le ministère français de la Transition écologique dans le cadre officiel de la série de célébrations lancées par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cet événement anniversaire, exclusivement consacré aux aspects sociaux du changement climatique et à la transition juste de l'Accord de Paris, a été l'occasion de souligner la nécessité de renforcer les stratégies intégrées qui associent les questions climatiques, économiques et sociales dans le cadre de solutions cohérentes, crédibles, finançables et politiquement durables.

Pour en savoir plus

- [Rapport annuel 2025](#), section Gouvernance, mars 2026
- [Rapport GRI points 2-13](#) et [Rapport TCFD](#)
- Mécanisme de plainte et cas de conformité en cours, [Rapport GRI](#), point 2-27
- [Évaluation de la matérialité](#), avril 2020
- [Cadre d'alignement de la CEB sur l'Accord de Paris et sa feuille de route](#) de la CEB, mai 2023
- [Rapport d'intégrité et de conformité](#) de la CEB, juillet 2025 (en anglais)
- [Évaluation indépendante](#) à la CEB et [Politique d'évaluation](#), janvier 2025
- [Politique d'information publique](#) de la CEB, juillet 2020
- [Déclaration environnementale](#) de la CEB, mai 2025

Investir dans le développement social

L'investissement dans le développement social est au cœur de la mission de la CEB, qui donne la priorité aux groupes vulnérables et à des secteurs clés tels que l'éducation, la santé et le logement abordable. Grâce à des partenariats innovants, à des microfinancements ciblés et à un soutien aux autorités locales, la Banque propose des solutions à fort impact qui favorisent la résilience et la cohésion sociale, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.



Faits marquants en 2025

- La CEB a approuvé 4,5 milliards d'euros de prêts destinés à 54 nouveaux projets dans 26 pays. Près de la moitié de tous les prêts approuvés ciblent des secteurs sociaux essentiels tels que l'éducation, les soins de santé et le logement abordable.
- Toutes ces nouvelles opérations ont été examinées à travers un prisme de vulnérabilité, avec une méthodologie de notation rigoureuse qui permet d'évaluer et de combler les lacunes en matière de conditions de vie, d'équité et d'inclusion. Cette approche garantit que les projets sont conçus pour optimiser les avantages sociaux et atteindre les personnes qui en ont le plus besoin.
- Depuis son adhésion à la CEB en 2023, l'Ukraine a reçu 553 millions d'euros de prêts destinés aux secteurs de la santé, du logement social et de la microfinance, ainsi que des dons d'urgence et une assistance technique.











Projets approuvés en 2025

La CEB accompagne les efforts de ses pays membres pour respecter leurs engagements au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Depuis 2020, la CEB a mis en correspondance tous les nouveaux projets financés avec les Objectifs de développement durable, en identifiant dix objectifs prioritaires qui sont étroitement alignés sur son mandat social.

En 2025, les 54 projets approuvés ont tous contribué à des ODD clés :

- **ODD alignés sur le mandat social principal de la CEB** : 78% des projets visent à lutter contre les inégalités (ODD 10 : Réduction des inégalités). En outre, 41% des projets ont contribué à l'ODD 1 (Pas de pauvreté).
- **ODD examinés dans tous les projets** : 31% des projets approuvés comprenaient une composante axée sur le genre (ODD 5 : Égalité entre les sexes), tandis que 22% visaient des objectifs liés au climat (ODD 13 : Action pour le climat).
- **ODD sectoriels pertinents pour les opérations de la CEB** : 46% des projets ont contribué à l'ODD 11 (Villes durables), 22% à l'ODD 3 (Bonne santé), 35% à l'ODD 8 (Travail décent), et 24% à l'ODD 4 (Éducation de qualité). Une proportion plus faible (4%) a contribué à l'ODD 6 (Eau propre).

Schéma 1 : Lien entre les projets approuvés en 2025 et les ODD

		2025		
		Raison pour de donner la priorité à l'ODD	Nombre de projets approuvés soutenant chaque ODD	% de projets approuvés soutenant chaque ODD
	ODD 10 Inégalités réduites	Alignement sur le mandat social de la CEB	42	78%
	ODD 1 Pas de pauvreté		22	41%
	ODD 5 Égalité entre les sexes	Enjeux transversaux examen préalable de tous les projets de la CEB	17	31%
	ODD 13 Action pour le climat		12	22%
	ODD 3 Bonne santé	Spécifique à un projet, pertinence sectorielle	12	22%
	ODD 4 Éducation de qualité		13	24%
	ODD 6 Eau potable		2	4%
	ODD 8 Travail décent		19	35%
	ODD 11 Villes durables		25	46%
	ODD 16 Paix et justice		0	0%

Note : Le chevauchement des chiffres est dû au fait que les projets soutiennent plus d'un ODD

Projets achevés en 2025

En 2025, les emprunteurs de la CEB ont mené à bien 36 projets, qui ont été en partie financés par 3,7 milliards d'euros de prêts de la Banque. Ces projets ont été réalisés dans 20 États membres et ont mobilisé près de 15,9 milliards d'euros d'investissements au total. Ensemble, ils ont directement bénéficié à 661 000 personnes, et indirectement à plus de 26 millions de personnes.

Schéma 2 : Projets achevés en 2025 - Vue d'ensemble et résultats

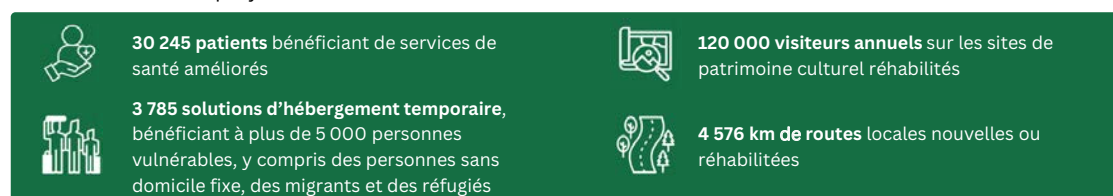


Indicateurs sélectionnés pour les projets approuvés après 2020 (67% de tous les projets achevés en 2025)



Les indicateurs représentent les résultats totaux des projets, basés sur les données ex post fournies par les emprunteurs pour les **projets approuvés après 2020, conformément à l'introduction du cadre de la CEB pour aligner les activités financées avec les ODD**. Les ODD 1 (Pas de pauvreté) et 10 (Réduction des inégalités) sont au cœur du mandat social de la Banque, et tous les projets approuvés contribuent intrinsèquement à ces objectifs. Les indicateurs de résultats spécifiques pour ces ODD ne sont donc pas mis en évidence séparément.

Indicateurs sélectionnés pour les projets achevés approuvés avant 2020 (33% de tous les projets achevés en 2025)



* **Bénéficiaires directs** : il s'agit des principaux utilisateurs des réalisations issues des projets, à savoir, par exemple, ceux qui bénéficient directement d'infrastructures ou de services améliorés comme les étudiants, résidents, détenus, patients, visiteurs, etc. Cette estimation n'inclut pas les usagers potentiels des systèmes de transport.

** **Bénéficiaires indirects** : ceci désigne une population plus large située dans l'aire desservie, qui est susceptible de bénéficier d'infrastructures ou de services améliorés même si elle n'est pas la destinataire directe de l'intervention principale. C'est le cas, par exemple, de l'ensemble des personnes résidant dans le bassin de desserte d'une infrastructure.

Financement de projets sociaux en faveur des plus vulnérables

Depuis sa création, la Banque concentre son action sur des domaines sociaux essentiels où elle peut apporter le plus grand bénéfice aux personnes qui en ont le plus besoin. En 2025, conformément aux priorités et aux objectifs opérationnels du Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB, les pays du groupe cible¹ ont reçu 2,2 milliards d'euros (49% du total des prêts approuvés), et ont été destinataires d'environ 57% du nombre total de projets de l'année (31 projets).

Plus de 40 opérations visaient à soutenir les collectivités locales et régionales ou les entités municipales spécialisées dans la fourniture de services essentiels directement aux populations. En outre, une douzaine d'opérations ont bénéficié à des institutions de **microfinance**, qui jouent un rôle crucial pour atteindre les groupes vulnérables exclus des marchés financiers traditionnels. En termes de répartition sectorielle, les projets se sont concentrés dans les secteurs sociaux clés : éducation et formation professionnelle, santé et médico-social, logement social et abordable. Des informations plus détaillées sur la répartition sectorielle des opérations de la CEB en 2025 figurent dans le Rapport GRI.

Le soutien à l'**Ukraine** est une priorité essentielle du Cadre Stratégique de la CEB. Depuis l'adhésion du pays à la Banque en 2023, la CEB a approuvé 553 millions d'euros de prêts destinés aux secteurs de la santé, du logement social et de la microfinance, dont la mise en œuvre sur le terrain progresse comme prévu.

En 2025, la CEB a continué d'appliquer son **prisme de vulnérabilité** à l'instruction du projet, systématiquement mis en œuvre pour toutes les nouvelles opérations depuis mars 2024. Ce prisme évalue à la fois les lacunes en matière de conditions de vie (accès aux infrastructures, aux services et aux opportunités économiques) et l'équité et l'inclusion, en se concentrant sur les inégalités et les obstacles liés au statut socio-économique ou aux caractéristiques individuelles telles que l'origine ethnique, le genre, l'âge et la situation de handicap.

En s'appuyant sur les enseignements tirés de sa phase initiale de mise en œuvre, la Banque a mis à jour ses directives internes afin d'affiner son approche d'évaluation et de notation, renforçant ainsi la cohérence et l'harmonisation entre secteurs.

Partenariats avec les donateurs

Les partenariats avec les donateurs sont au cœur des efforts déployés par la Banque pour améliorer le niveau de vie des groupes vulnérables à travers l'Europe. Ils contribuent à **relever les défis de financement et de mise en œuvre qui entravent la réalisation de projets sociaux à fort impact**. Les contributions aux fonds fiduciaires de la CEB ont totalisé 35 millions d'euros, dont 21 millions d'euros provenant de l'Union européenne, 1,5 million d'euros de l'Allemagne, et 12 millions d'euros de la Banque.

La Banque a notamment mis en place, en collaboration avec l'**Union européenne** (UE), le mécanisme de financement mixte InvestEU pour la microfinance, un partenariat qui vise à améliorer l'accès des groupes vulnérables à la microfinance dans les pays de l'UE. La CEB accordera des prêts aux institutions de microfinance qui ciblent ces groupes vulnérables, ainsi que des dons pour financer des services de développement des entreprises (formation et mentorat, par exemple) ou des bonifications d'intérêts sur leurs microcrédits. L'UE financera les dons grâce à une contribution de 10 millions d'euros provenant de son Fonds social européen plus (FSE+) et garantira les prêts de la CEB aux institutions de microfinance via son mécanisme InvestEU.

Grâce aux **garanties** d'InvestEU et du Compte impact social (CIS) de la CEB, la Banque a approuvé 152 millions d'euros de prêts à des institutions de microfinance et à d'autres emprunteurs à forte dimension sociale en 2025.

1. Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Géorgie, Hongrie, Estonie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Pologne, République de Moldova, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Türkiye et Ukraine.

La CEB a également approuvé 40 millions d'euros de **dons**, dont 18 millions d'euros en faveur de l'Ukraine. La Banque a notamment approuvé un don de 500 000 euros provenant du Fonds solidarité Ukraine afin de fournir des logements aux populations vulnérables touchées par la guerre. Ce don contribuera à réhabiliter les sites de transit et les centres collectifs afin de les rendre accessibles aux personnes déplacées à l'intérieur du pays ayant une mobilité réduite. Il permettra également de financer des kits d'abri pour les réparations d'urgence des logements des ménages à faibles revenus dont les habitations ont été endommagées.

Études de cas : illustration de l'impact social de la CEB

Étude de cas n° 1 : Initiative pour le développement de l'entrepreneuriat rom – Bulgarie, Macédoine du Nord, Roumanie et Serbie



En 2021, la CEB a approuvé un prêt de 3 millions d'euros en faveur de l'Initiative pour le développement de l'entrepreneuriat rom (REDI), destinée à renforcer l'inclusion financière des entrepreneurs roms qui sont confrontés à des obstacles persistants et à des risques accrus de pauvreté et d'exclusion sociale. Cette initiative achemine l'aide par l'intermédiaire d'institutions de microfinance locales vers des entreprises roms défavorisées en Bulgarie, en Macédoine du Nord, en Roumanie et en Serbie, pays qui, ensemble, accueillent un tiers de la population rom d'Europe. Le programme va au-delà du financement : il encourage l'entrepreneuriat, l'emploi et le développement des entreprises au sein et au-delà des populations roms, tout en favorisant l'intégration dans les marchés traditionnels. En réduisant les obstacles liés à la pauvreté, à la discrimination et à l'accès au marché du travail, l'initiative favorise l'autonomie et l'émancipation économique. L'assistance technique fournie par REDI renforce l'impact de l'initiative en améliorant la qualité des demandes de prêt, en formant les agents de crédit et en aidant à développer des produits financiers adaptés aux besoins des Roms.

Le prêt de la CEB, entièrement décaissé en 2025, a permis de soutenir 375 microprojets, de maintenir 966 emplois et de bénéficier directement à 236 sous-projets impliquant directement des Roms ou des entreprises leur appartenant, le reste bénéficiant à des entreprises situées dans des zones roms ou employant des travailleurs roms. Plus de la moitié des entreprises soutenues sont dirigées par des femmes, ce qui contribue encore davantage à leur inclusion. En 2025, la CEB a approuvé un prêt supplémentaire en faveur de REDI, pour couvrir des opérations en Albanie, au Kosovo, en République de Moldova et en Roumanie.

En encourageant l'esprit d'entreprise, en améliorant les perspectives d'emploi et en favorisant l'intégration sociale des communautés roms, la CEB vise à garantir un avenir plus inclusif et plus prospère à cette population européenne qui compte parmi les plus vulnérables du continent.

Étude de cas n° 2 : Plateforme d'investissement pour des bâtiments économes en énergie en Lituanie



Le plan national pour l'énergie et le climat de la Lituanie fait des économies d'énergie dans les bâtiments un élément central de ses objectifs climatiques pour 2030. La plupart des 39 000 immeubles collectifs du pays, construits avant 1993, souffrent d'une mauvaise performance énergétique et de systèmes de chauffage obsolètes, ce qui se traduit par une consommation d'énergie près de deux fois supérieure à celle des bâtiments modernes. Pour relever ce défi, le gouvernement a lancé une plateforme d'investissement innovante de 275 millions d'euros pour rénover 5 000 immeubles collectifs et financer des travaux de rénovation énergétique à grande échelle dans le secteur résidentiel.

La CEB a approuvé un prêt de 40 millions d'euros en 2022 pour aider cette plateforme à mettre en œuvre un programme conforme aux objectifs nationaux en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone. En améliorant la performance énergétique des immeubles collectifs, ce programme permet de réduire la consommation d'énergie et les coûts de chauffage, de diminuer l'impact environnemental et d'améliorer les conditions de vie. Le prêt a été entièrement décaissé et financera la rénovation énergétique de 365 immeubles, avec une économie d'énergie moyenne de 66% bénéficiant à environ 12 775 ménages, tout en créant des emplois dans les secteurs de la rénovation et de la construction.

Au-delà des gains environnementaux, le projet a un fort impact social : la baisse des factures d'énergie contribue à réduire la précarité énergétique, et les modalités de remboursement sont conçues pour être compensées par les économies réalisées. Les ménages vulnérables bénéficiant de subventions énergétiques sont exemptés de remboursement. En associant atténuation du changement climatique et inclusion sociale, la CEB démontre que les investissements verts peuvent contribuer à créer des communautés plus justes et plus résilientes.

Pratiques de passation de marchés durables pour les projets financés par la CEB

À la suite de l'adoption de [nouvelles Directives pour la passation de marchés](#) en septembre 2023, la CEB a commencé à intégrer des pratiques de passation des marchés durables dans ses projets en 2024. Ces efforts ont également été accompagnés d'initiatives pilotes proactives visant à renforcer les compétences et les connaissances dans ce domaine.

Ainsi, en 2025, la CEB a poursuivi sa collaboration avec NALED, une organisation non gouvernementale serbe, afin de proposer des programmes de formation et de renforcement des compétences à plus de 15 emprunteurs de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro et de Serbie. Ces efforts conduisent à l'intégration systématique et progressive de critères de passation de marchés durables dans les projets menés dans ces pays. Cette initiative a été financée par un don de 70 000 euros du Fonds italien pour des projets innovants.

En outre, au cours du second semestre 2025, la Banque a engagé des consultants individuels pour conseiller certains emprunteurs et projets en Allemagne, en Espagne et en Türkiye. Cette initiative permettra d'améliorer les pratiques de passation de marchés dans le cadre de projets sélectionnés, et d'acquérir l'expérience et le savoir-faire nécessaires à une mise en œuvre à plus grande échelle.

Financer des projets sociaux aux retombées positives pour le climat

La CEB réaffirme son engagement à relever les défis climatiques dans le cadre de sa mission de promotion de la cohésion sociale et du développement durable. En s'alignant pleinement sur les objectifs de l'Accord de Paris dans toutes ses opérations de prêt, la Banque intègre systématiquement les objectifs de résilience climatique et de réduction des émissions de carbone dans les investissements qu'elle finance, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Favoriser une transition juste et inclusive

Il est essentiel d'investir dans la cohésion sociale pour réussir la transition climatique. Le [Cadre Stratégique de la CEB](#) souligne l'importance de soutenir une transition juste et inclusive, en répondant aux défis auxquels sont confrontés les groupes vulnérables qui peuvent être exposés de manière disproportionnée aux effets négatifs du changement ou ne pas bénéficier de la transition verte.

En 2025, cette vision a été pleinement mise en œuvre grâce à l'**application systématique d'un examen de la transition juste à toutes les opérations financées**, en testant une méthodologie interne basée sur les [Principes de haut niveau des banques multilatérales de développement \(BMD\) pour une transition juste](#). D'après cet examen, plus d'un tiers des opérations approuvées en 2025 devraient avoir des retombées positives en matière de transition juste.

Une transition climatique centrée sur les personnes à la COP30

La Banque a défendu le programme de transition juste par son important engagement externe en 2025. En tant que membre clé du Groupe conjoint des BMD pour l'action climatique, la CEB a activement contribué à la mise en œuvre des Principes de haut niveau des BMD pour une transition juste dans le cadre des activités multilatérales liées au climat.

Ces efforts soutenus ont posé les bases de la participation de la Banque à la [Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques \(COP 30\)](#) à Belém, au Brésil, avec une mission claire et ciblée : promouvoir sa vision d'une transition climatique centrée sur les personnes. Cette orientation stratégique a abouti à plusieurs engagements de haut niveau, notamment :

- Un événement avec le Conseil de l'Europe pour faire progresser la dimension des droits humains dans le domaine du changement climatique.
- Une collaboration avec la Banque nordique d'investissement (NIB) et la GIZ pour développer la finance inclusive.
- Des événements parallèles à la CCNUCC axés sur le thème "Finance net-zéro : productivité et transition juste et équitable".
- Des événements conjoints avec les banques multilatérales de développement, notamment une session de haut niveau consacrée à l'adaptation au changement climatique.

Intégration systématique des considérations climatiques dans les projets.

Les considérations climatiques sont systématiquement prises en compte dans toutes les opérations de prêt grâce à des méthodes rigoureuses de *due diligence* (diligence raisonnable). Depuis 2024, toutes les opérations nouvellement approuvées sont **pleinement alignées sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation de l'Accord de Paris.**² Au niveau des projets, la *due diligence* comprend une évaluation rigoureuse des risques climatiques physiques afin de pouvoir les atténuer. Pour plus d'informations sur les risques climatiques, veuillez consulter le [Rapport annuel TCFD de la CEB](#).

La CEB identifie les co-bénéfices du financement climatique conformément aux [Principes méthodologiques communs aux BMD pour le financement climatique](#), qui couvrent à la fois les mesures d'atténuation et d'adaptation. Le financement climatique est également présenté dans le [Rapport conjoint des BMD sur le financement climatique](#). En 2025, environ 40% des prêts approuvés par la CEB comprenaient des co-bénéfices climatiques (60% en 2024). Cette diminution par rapport à l'année précédente reflète la part importante des opérations de microfinance, qui comptaient pour plus de 20% des approbations et accordent la priorité à la vulnérabilité sociale et économique sur d'autres objectifs.

Suivi du financement climatique et des émissions de gaz à effet de serre des projets

La CEB mesure le financement climatique et les émissions de gaz à effet de serre (GES) de tous les projets. Les résultats sont présentés dans les tableaux suivants.

En 2025, le financement climatique global de la CEB s'élevait à environ 570 millions d'euros, estimés à partir de la méthodologie conjointe des BMD sur le financement climatique et des critères de taxonomie de l'UE. Cela représente 13% du financement total en faveur du climat au cours de l'année. La légère baisse par rapport aux années précédentes s'explique par la part plus importante qu'ont occupée, en 2025, les opérations à forte valeur sociale, notamment de microfinance ou de reconstruction et redressement après des catastrophes naturelles.

2. Pour plus d'informations sur l'approche concernant l'alignement sur l'Accord de Paris, consulter le Rapport sur la durabilité 2023.

Tableau 1 : Financement climatique de la CEB : atténuation et adaptation 2021-2025 (en millions d'euros)

	2021	2022	2023	2024	2025
Total des financements approuvés par la CEB	4 156	4 244	4 106	4 549	4 476
Total des financements liés au climat	525	867	891	933	594
- % du financement total approuvé, dont :	13	20	22	21	13
Financement de l'atténuation du changement climatique	467	657	812	814	546
- % du financement total pour le climat	89	76	91	87	92
Financement de l'adaptation au changement climatique	58	210	80	119	48
- % du financement total pour le climat	11	24	9	13	8

Les émissions de GES de la CEB pour 2025 ont été estimées selon la méthodologie interne de la CEB, conformément à la [méthodologie MDB-IFI](#). Les réductions des émissions de GES (économies) estimées ont légèrement augmenté par rapport à 2024, retrouvant les niveaux de 2023.

Tableau 2 : Estimation des émissions de gaz à effet de serre pour les projets approuvés entre 2021 et 2025, en tonnes d'équivalent CO₂ par an, selon la méthodologie interne de la CEB³

	2021	2022	2023	2024	2025
Émissions absolues	110 000	52 000	42 300	81 800	96 000
Émissions relatives (économies d'émissions réalisées grâce aux projets d'atténuation approuvés)	65 000	110 000	27 400	23 100	27 400

Coopération avec le Partenariat pour l'efficacité énergétique et l'environnement en Europe de l'Est (E5P)

En 2025, la CEB a poursuivi le développement de sa collaboration de longue date avec le Partenariat pour l'efficacité énergétique et l'environnement en Europe de l'Est (E5P), un fonds multi-donateurs destiné à encourager les investissements à fort impact dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'environnement dans les pays du Partenariat oriental de l'UE.

La Banque et l'E5P ont convenu conjointement de financer la rénovation de 15 écoles en République de Moldova grâce à un don de 5 millions d'euros de l'E5P et à un prêt de 30 millions d'euros de la CEB. Le projet vise à réduire les dépenses de chauffage et d'électricité d'environ 65%, et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5 900 tonnes par an. Il permettra également d'améliorer l'environnement d'apprentissage d'environ 12 800 élèves et les conditions de travail de 800 membres du personnel scolaire.

Financement sur les marchés et trésorerie

En 2025, la CEB a continué à étoffer ses obligations d'inclusion sociale (SIB) en émettant une première obligation libellée en livres sterling en janvier. Cet événement a été célébré par une cérémonie de sonnerie de cloche (*bell-ringing*) à la Bourse de Londres. En 2025, le montant total des émissions de SIB s'est élevé à 2,6 milliards d'euros – en EUR, USD, AUD et GBP –, ce qui représente plus de 40% du programme de financement pour l'année.

Au total, la CEB a émis des SIB dans sept devises depuis 2017, pour un montant total supérieur à 13,5 milliards d'euros fin 2025. Un certain nombre de SIB ont été cotés sur des bourses locales axées sur la durabilité, telles que la Bourse de Londres. Grâce à cette stratégie de diversification, la Banque a pu atteindre de nouveaux investisseurs tout en renforçant les marchés locaux des obligations sociales.

3. Les calculs sont basés sur des méthodologies standard, par exemple le BEGES de l'ADEME pour les bâtiments, et comprennent des estimations des émissions liées à la construction lorsque cela est possible.

Groupes de travail de l'ICMA sur la finance durable

Depuis la création du groupe de travail sur les obligations sociales de l'ICMA en 2016, la CEB a activement contribué à l'harmonisation du marché des obligations sociales et à l'établissement de lignes directrices faciles à utiliser pour les émetteurs et les investisseurs. En 2025, la CEB a assumé le rôle de coordinateur du Groupe de travail sur les rapports d'impact des obligations sociales, élaborant des orientations spécifiques au secteur et des indicateurs de reporting sur l'accès aux services essentiels.

Groupe consultatif sur le marché des obligations durables (SBMAG) de la Bourse de Londres

La CEB a rejoint le Groupe consultatif sur le marché des obligations durables (Sustainable Bond Market Advisory Group – SBMAG) de la Bourse de Londres en 2025, après avoir coté la première obligation durable de la Banque libellée en livres sterling sur la bourse londonienne. Ce groupe consultatif est un organe clé qui définit les normes et l'orientation du marché des obligations durables à Londres. Son objectif principal est de rassembler les acteurs du marché et les parties prenantes afin qu'ils contribuent au développement du marché britannique des obligations durables (Sustainable Bond Market – SBM).

Investissements ESG de la CEB

Depuis la mise à jour de sa Politique financière et de gestion des risques en 2022, la CEB soutient explicitement les fonds ESG, verts et sociaux – ce qui renforce une pratique déjà adoptée depuis 2014, date du premier investissement ESG de la Banque. Au 31 décembre 2025, les investissements labellisés ESG représentaient 25% (dont 45% d'obligations vertes) des portefeuilles d'investissement à moyen et long terme de la Banque, contre 22% l'année précédente.

Pour en savoir plus

- [Projets approuvés par la CEB](#), liste complète de 2010 à l'année en cours
- [Fonds fiduciaires de la CEB pour l'impact social](#), et notamment [données clés sur les activités financées par les donateurs](#)
- La [CEB et les ODD](#) : atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies, page web
- [Cadre de la CEB pour les obligations d'inclusion sociale](#), mars 2022 (en anglais)
- [Rapport de la CEB sur les obligations d'inclusion sociale](#), mars 2026 (en anglais)
- [Financement à la CEB](#)
- [Le CEB et le changement climatique](#), aperçu du Cadre Stratégique du CEB, Cadre d'alignement sur l'Accord de Paris et BMD conjointes
- [La CEB à la COP30 : engagée en faveur d'une action climatique juste et socialement inclusive](#), novembre 2025
- [Déclaration conjointe des banques multilatérales de développement à la COP30](#), décembre 2025 (en anglais)
- [Méthodologie conjointe des BMD pour le suivi du financement de l'adaptation au changement climatique](#), novembre 2022 (en anglais)
- [Principes communs pour le suivi du financement de l'atténuation du changement climatique des BMD/du Club international de financement du développement \(IDFC\)](#), décembre 2023 (en anglais)

Intégrer la durabilité dans le fonctionnement interne

La CEB est engagée à faire progresser la durabilité sociale et environnementale dans l'ensemble de ses opérations internes, qu'il s'agisse de favoriser un environnement de travail stimulant et fondé sur la cohésion, de promouvoir des passations de marchés écologiques et socialement responsables ou de limiter l'empreinte carbone de la Banque.



Faits marquants en 2025

- Engagement en faveur de l'équilibre entre les genres maintenu, avec 42% de femmes occupant des postes de haut niveau (grades A4 et supérieurs), ce qui est supérieur à l'objectif de 40% défini dans le Cadre Stratégique de la CEB.
- La CEB a mis à jour sa Déclaration environnementale, avec l'engagement de réduire progressivement l'empreinte climatique et environnementale de son fonctionnement interne.
- La Banque a sélectionné une nouvelle plateforme informatique et un nouveau prestataire de services afin d'améliorer la collecte et le traitement des données internes relatives à l'empreinte carbone, pour des évaluations plus précises et plus détaillées.

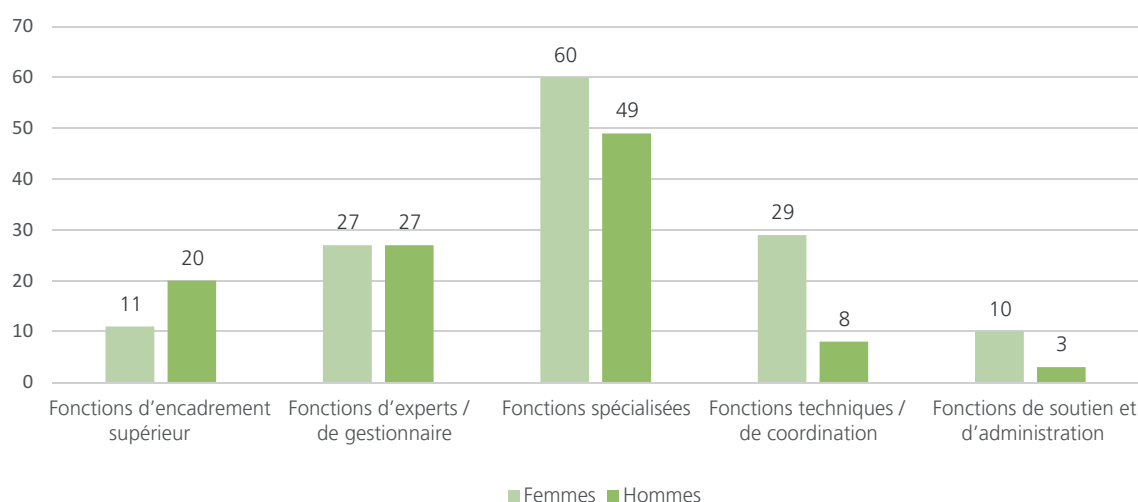
Ressources humaines

Données clés sur les ressources humaines en 2025

Fin 2025, l'effectif de la CEB comptait 244 agents (dont deux basés au Bureau de liaison à Kiev)¹ présentant les caractéristiques suivantes :

- Nombre de nationalités représentées : 34
- Répartition par genre : 56% de femmes, 44% d'hommes
- 42% de femmes occupant des postes de direction
- Nouveaux recrutements externes : 27 (41% de femmes, 59% d'hommes)
- Âge moyen : 47 ans, ancienneté moyenne : 10,9 ans
- Taux de rotation du personnel : 5,9%, avec 14 départs
- Travailleurs non directement employés (informatique, sécurité et installations, stagiaires) en équivalent temps plein : 64

Schéma 3 : Équilibre entre les genres à différents niveaux d'ancienneté (en nombre d'agents)



Égalité des genres, diversité et inclusion

En 2025, la CEB a continué à progresser vers ses objectifs en matière d'égalité des genres et de diversité, maintenant la représentation des femmes à 42% dans les postes de haut niveau (grades A4 et supérieurs), dépassant ainsi l'objectif de 40% défini dans le Cadre Stratégique de la Banque.

La CEB est certifiée au niveau EDGE Move, deuxième niveau de la norme mondiale permettant de mesurer les progrès réalisés en matière de promotion de l'égalité des chances professionnelles entre les femmes et les hommes, notamment de l'égalité salariale. En 2025, les ressources humaines se sont concentrées sur la préparation de l'évaluation de recertification EDGE 2026 de la Banque, et notamment sur la consolidation des données, la coordination des enquêtes et l'examen des documents. L'équité salariale a continué d'être suivie à l'aide de la méthodologie EDGE, et les résultats des analyses de 2024 et 2025 ont confirmé l'absence d'écart salarial significatif entre les genres, celui-ci restant bien en deçà des seuils fixés par EDGE. De légers écarts en faveur des femmes ou des hommes ont été observés en 2025 selon le modèle d'évaluation utilisé ("modèle standardisé" : 0,3% du salaire et 0,5% de la rémunération globale en faveur des femmes ; "modèle personnalisé" : 0,6% du salaire et de la rémunération globale en faveur des hommes).

Les considérations relatives à l'égalité des genres et à l'inclusion sont intégrées dans les processus RH, notamment dans le recrutement, la gestion des performances et les initiatives d'apprentissage. En 2025,

1. La CEB comptait, en outre, quatre employés locaux au Bureau de projet de la CEB à Ankara et 11 employés temporaires à Paris.

des actions de sensibilisation et de formation, notamment des initiatives sur les préjugés inconscients destinées aux managers, ont complété ces efforts et favorisé une culture organisationnelle inclusive.

En complément de l'égalité des genres, les pratiques de recrutement et de gestion du personnel ont continué à favoriser la diversité géographique, le personnel représentant 34 pays membres.

Développement du personnel et renforcement des capacités

La poursuite du renforcement des capacités est assurée par une approche équilibrée qui associe recrutement ciblé, apprentissage structuré et mobilité interne. En 2025, les activités de formation formelles ont mis l'accent sur les compétences techniques, financières, réglementaires et liées aux risques (notamment sur le financement de projets et la modélisation financière), l'audit et le contrôle interne, les questions liées à l'ESG et au climat, les cadres de gouvernance, l'évolution de la réglementation de l'UE et la consolidation des compétences liées à la transition numérique. Parallèlement, les efforts de recrutement ont ciblé des profils dans des domaines tels que la mise en œuvre de projets, l'informatique, la gestion des risques, le contrôle interne et les fonctions de transformation. Cette approche reflète l'objectif de la Banque de renforcer son expertise dans les domaines où la complexité opérationnelle augmente, tout en maintenant des normes professionnelles élevées et une capacité de gestion des risques dans toutes les fonctions.

Les processus de gestion des performances ont continué à soutenir le développement du personnel, permettant de suivre et d'ajuster les objectifs fixés au cours de l'année et de renforcer une culture de *feedback* continu.

Santé, bien-être et soutien au personnel

L'approche de la CEB en matière de bien-être du personnel conjugue la santé et la sécurité au travail à une variété de services de soutien mis à la disposition du personnel. Des modalités de travail flexibles et hybrides sont proposées à toutes les catégories de personnel, encourageant un équilibre positif entre vie professionnelle et vie privée.

Outre les services médicaux, sociaux et de médiation existants, la Banque a renforcé en 2025 son cadre de soutien par la mise en place d'un service permanent d'aide psychologique sur le lieu de travail, qui propose des consultations confidentielles aux membres du personnel.

La Banque a également mis au point une première initiative de sensibilisation à l'intention des agents ayant des responsabilités d'aidants familiaux, dans le but d'ouvrir le dialogue et de mieux faire comprendre les défis auxquels sont confrontés les membres du personnel qui doivent concilier leurs obligations professionnelles avec la prise en charge de leur famille ou de personnes dépendantes.

Représentation et implication du personnel

En octobre 2025, le personnel de la CEB a élu un **nouveau Comité du personnel**. Composé de cinq membres, ce comité représente les intérêts généraux du personnel, contribue au bon fonctionnement de la CEB et sert de porte-parole du personnel au sein des comités traitant, par exemple, des questions de santé et de sécurité, de retraite ou de discipline.

Une **enquête EDGE auprès des employés** a été lancée dans le cadre du dispositif de certification de la Banque concernant l'égalité des genres, ce qui a permis de recueillir de précieux commentaires de la part du personnel. En complément de ces processus institutionnels, le **Groupe Diversité & Inclusion**, animé par le personnel, a favorisé l'esprit collectif en organisant une course à but caritatif et une initiative de collecte de fonds pour la recherche sur le cancer du sein pendant Octobre Rose, démontrant ainsi la vitalité des efforts menés par les employés pour promouvoir le bien-être, la solidarité et l'inclusion au sein de la Banque.

Empreinte environnementale de la CEB

En tant que banque responsable, la CEB est soucieuse de son empreinte environnementale, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES), même si son impact principal réside dans le financement de projets.

Approche actualisée

En 2025, la CEB a mis à jour sa Déclaration environnementale, où elle réaffirme son engagement à réduire progressivement l'empreinte climatique et environnementale de son fonctionnement interne. La Déclaration actualisée est plus précise sur la manière dont la Banque entend améliorer ses performances en la matière.

La Déclaration s'articule autour de trois axes d'action principaux : (i) la gestion du siège de la Banque doit avoir pour objectif d'améliorer la performance énergétique de l'immeuble et d'utiliser les ressources de manière responsable ; (ii) s'agissant de la mobilité, les émissions liées aux déplacements du personnel doivent être limitées dans la mesure du possible ; et (iii) concernant les passations de marchés, les décisions d'achat doivent intégrer de plus en plus les considérations environnementales.

Afin de mettre en œuvre la Déclaration environnementale, un plan d'action définit des principes clairs portant sur l'efficacité des ressources, la réduction des émissions et l'utilisation responsable des actifs naturels dans le fonctionnement quotidien de l'organisation.

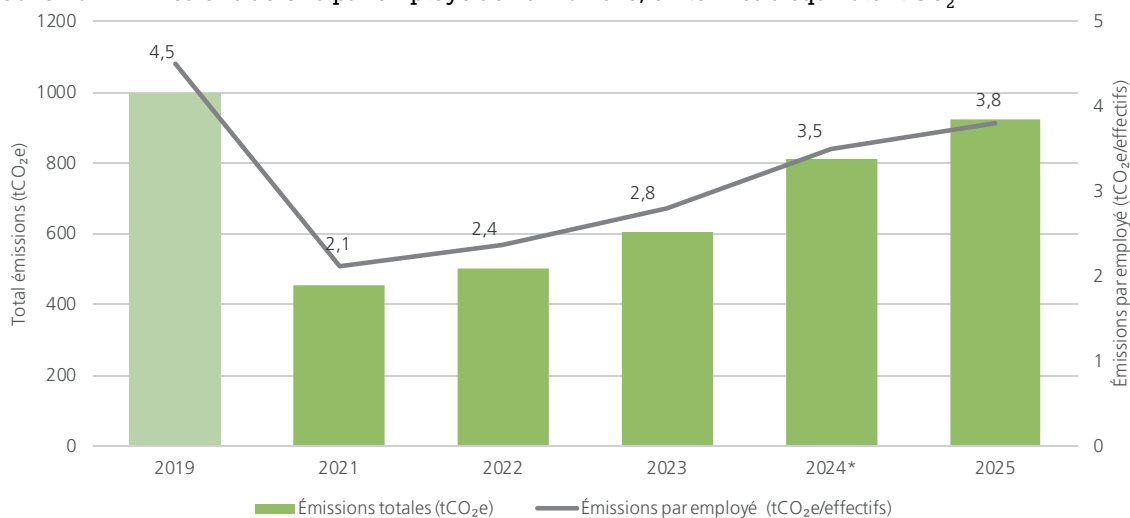
Émissions de gaz à effet de serre en 2025

La Banque a pris des mesures supplémentaires pour mieux surveiller son empreinte et sensibiliser son personnel en 2025. La CEB a sélectionné une nouvelle plateforme informatique et un nouveau prestataire de services (Greenly) afin d'évaluer et de suivre ses émissions de GES de manière plus précise et plus détaillée, dans le but également d'améliorer la gestion de sa performance environnementale à long terme. Un nouveau tableau de bord interactif a été mis à la disposition de l'ensemble du personnel afin de suivre les tendances en matière d'émissions liées à leurs activités professionnelles (voyages, achats et trajets domicile-travail, par exemple). De plus, l'ensemble du personnel a été invité à participer à une enquête dont les résultats ont été utilisés par Greenly pour affiner l'estimation des émissions de GES liées aux trajets domicile-travail et au télétravail en 2025.

Pour un aperçu de l'impact ("retraitement") du passage à une nouvelle plateforme d'évaluation des GES, veuillez consulter le Rapport GRI, point 2-4.

Les émissions totales ont atteint 923 tCO₂e en 2025, contre 814 tCO₂e en 2024. Comme les années précédentes, cette augmentation s'explique en grande partie par les déplacements professionnels, qui représentent environ 60% de l'empreinte carbone de la Banque. Cette tendance reflète un engagement accru auprès des autres banques multilatérales de développement et des parties prenantes internationales, ce qui se traduit par une augmentation des missions longue-distance. Une autre part de cette augmentation est due aux émissions liées aux technologies de l'information, issues des efforts continus de transformation numérique. À l'inverse, la baisse des émissions énergétiques des bâtiments, en particulier celles liées au chauffage et à la climatisation, ainsi que la réduction des émissions liées aux fournitures de bureau, au mobilier et aux services connexes, ont contribué à modérer l'augmentation globale.

Schéma 4 : Émissions de GES par employé de 2021 à 2025, en tonnes d'équivalent CO₂

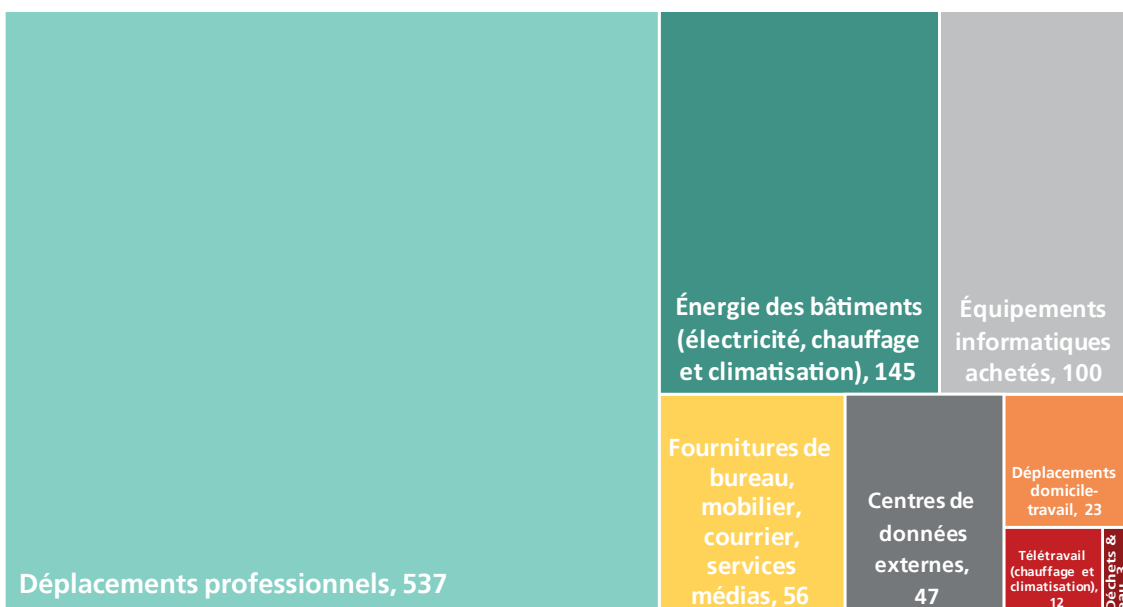


*Les émissions de 2024 ont été recalculées à la suite de l'adoption d'une nouvelle plateforme de calcul des émissions (l'émission précédente s'élevaient à 706 tCO₂e au total, et à 3,1 tCO₂e par employé).

Sur la période 2021-2025, les émissions de GES de la Banque liées à son fonctionnement interne affichent une tendance à la hausse progressive, reflétant une activité accrue et une empreinte croissante de l'organisation, bien que les niveaux restent inférieurs à ceux d'avant la COVID.

Pour plus d'informations sur les émissions absolues de la CEB et la méthodologie sous-jacente du Protocole sur les GES, se référer au Rapport GRI, point 305-5.

Schéma 5 : Émissions de GES par source en 2025, en tonnes d'équivalent CO₂



Pour une comparaison entre 2025 et l'année précédente, se reporter à l'aperçu ci-dessous (tableau 3).

Tableau 3 : Émissions de GES de la CEB par source, en tonnes d'équivalent CO₂ (comparaison 2024-2025)

Catégories	Émissions 2024	Émissions 2025	Variation
Déplacements professionnels	434,6	536,9	102,3
Énergie des bâtiments (électricité, chauffage et climatisation)	154,2	145,5	-8,7
Équipements informatiques achetés	66,2	99,5	33,3
Fournitures de bureau, mobilier, courrier, services médias	77,0	55,7	-21,3
Centres de données externes	48,2	47,3	-0,9
Déplacements domicile-travail et télétravail	30,5	34,8	4,3
Déchets et eau	2,8	3,4	0,6
Total	813,5	923,2	109,7

Note : pour une ventilation des émissions selon les scopes 1 à 3, veuillez vous reporter au point 305-1 du Rapport GRI

Contribution climatique

La CEB a poursuivi son travail sur la contribution carbone ("compensation carbone") avec France Carbon Agri (FCAA), une plateforme partenaire de [Carbioz](#) qui rassemble des agriculteurs locaux désireux d'investir dans des actions de réduction des émissions de carbone, et des organisations cherchant à soutenir financièrement ces actions. Cette approche s'inscrit dans la droite ligne de la mission principale de la CEB en tant que banque de développement : fournir des financements aux petites entreprises, soutenir les régions rurales et les groupes à faibles revenus en Europe, et accompagner la transition vers une économie plus durable.

En 2025, la Banque a choisi de soutenir quatre exploitations agricoles dans les régions françaises de la Loire, du Cantal et de l'Isère, qui vont générer au total des actions de réduction des émissions de GES d'environ 900 tonnes d'ici 2028. Ce chiffre est à comparer aux émissions de la CEB en 2025, qui s'élèvent à 923 tonnes.

Passations de marchés écologiques et socialement responsables pour les opérations internes

Les Lignes directrices de la CEB en matière de passation de marchés écologiques et socialement responsables prévoient des exigences de durabilité dans l'évaluation et la sélection de ses fournisseurs. La Banque a également élaboré des conditions contractuelles qui garantiront davantage le respect continu des critères de durabilité pendant l'exécution des contrats.

Afin d'accroître la sensibilisation et de favoriser les efforts en matière de durabilité, un soutien externe et des formations sur les passations de marchés durables ont été fournis en 2025. Des formations supplémentaires sur les passations de marchés à caractère social et la gestion des contrats sont également prévues en 2026.

La CEB a dressé un bilan de l'ensemble des mesures de durabilité mises en œuvre dans ses passations de marchés pour ses besoins propres, de leurs résultats et des enseignements tirés. Les mesures existantes seront ajustées en conséquence et serviront à définir les meilleures pratiques pour 2026 et au-delà.

Pour en savoir plus

- [Déclaration environnementale](#) de la CEB, mai 2025
- [Rapport GRI de la CEB](#), points 301-308, 405-406 (en anglais)
- [Durabilité](#) | CEB (coebank.org)
- [Site web des ressources humaines de la CEB : Emplois](#) | CEB (coebank.org)
- [Directives de la CEB relatives à la passation de marchés](#), septembre 2023

Reporting sur la durabilité à la CEB

À propos du Rapport sur la durabilité

Ce rapport sur la durabilité est accompagné d'un [Rapport GRI](#) (ou "Index GRI") distinct (en anglais). La CEB publie également un rapport annuel (en anglais) selon les normes établies par le [Groupe de travail sur les informations financières liées au climat](#) (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures* - TCFD).

Le cadre de reporting sur la durabilité est complété par le [Rapport d'intégrité et de conformité](#) et les [Rapports sur les Obligations d'inclusion sociale](#) de la CEB, ainsi que par la publication des enseignements tirés des activités de suivi et [d'évaluation](#) des projets de la Banque.

La Banque procède actuellement à la révision de son cadre de reporting sur la durabilité, et prévoit à l'avenir d'aligner son reporting sur les normes de l'ISSB,¹ qui constituent la référence mondiale en matière de publications d'informations financières liées à la durabilité.

Index GRI 2025

L'Index 2025 des indicateurs de durabilité a été élaboré conformément aux normes de reporting sur la durabilité reconnues à l'échelle internationale, à savoir les lignes directrices du GRI – *Global Reporting Initiative*. L'Index GRI présente les éléments en termes de durabilité, qui s'appliquent aux activités de financement et services non financiers de la CEB, ainsi qu'au fonctionnement courant de la Banque et à la gestion quotidienne du personnel. L'[Index GRI 2025](#) est disponible sur le site Internet de la Banque sous la forme d'un document à part, qui vient compléter le présent Rapport sur la durabilité.

1. L'International Sustainability Standards Board (ISSB) a été créé par la Fondation IFRS lors de la COP26 en novembre 2021. En juin 2023, les deux premières normes publiées étaient l'IFRS S1 (Exigences générales en matière de publication d'informations financières liées à la durabilité) et l'IFRS S2 (Informations liées au climat), également connues sous le nom de "Normes ISSB".

Pays membres

La CEB compte 43 États membres qui sont les actionnaires de la Banque. Tous les pays membres du Conseil de l'Europe peuvent devenir membres de la CEB.

Albanie ★

Allemagne

Andorre

Belgique

Bosnie-Herzégovine ★

Bulgarie ★

Chypre ★

Croatie ★

Danemark

Espagne

Estonie ★

Finlande

France

Géorgie ★

Grèce

Hongrie ★

Irlande

Islande

Italie

Kosovo ★

Lettonie ★

Liéchtenstein

Lituanie ★

Luxembourg

Macédoine du Nord ★

Malte ★

République de Moldova ★

Monténégro ★

Norvège

Pays-Bas

Pologne ★

Portugal

République slovaque ★

République tchèque ★

Roumanie ★

Saint-Marin

Saint-Siège

Serbie ★

Slovénie ★

Suède

Suisse

Türkiye ★

Ukraine ★

★ Pays du Groupe Cible



CEB

COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE



55, avenue Kléber
FR-75116 PARIS FRANCE
Tél. : +33 (0)1 47 55 55 00
Email: info@coebank.org

www.coebank.org

ISSN : 2221-0105 (En ligne)

ISSN : 1563-2598 (Imprimé)